

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Rapport d'analyse thématique

Thème 1 : Etat et répartition spatiale de la population



RESUME

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) vise à fournir des données de base pour la planification du développement national, en ligne avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). La connaissance de l'état et la répartition spatiale de la population est indispensable pour le suivi et l'évaluation de ces stratégies.

Les résultats du RGPH-5 et ceux des différentes opérations des recensements antérieures ont permis de connaître l'évolution du volume de la population mauritanienne ainsi que ses principales caractéristiques socioéconomiques sur l'ensemble du territoire national. En effet, la population mauritanienne a connu une croissance démographique significative, passant de 3 537 368 en 2013 à 4 927 532 en 2023. Ces résultats mettent en évidence une répartition inégale de la population entre les vastes zones désertiques, la zone agropastorale et les centres urbains. Les trois Wilayas de Nouakchott sont les plus peuplées du pays, représentant 29,4 % de la population. Elles sont suivies par le Hodh Chargui (12,7%), l'Assaba (9,2%) et le Gorgol (9,0%). Les Wilayas qui enregistrent les plus faibles concentrations humaines sont l'Inchiri (0,6%), l'Adrar (1,5%) et le Tiris Zemmour (1,6%).

Concernant la répartition de la population selon le milieu de résidence, les résultats indiquent la prédominance de la population urbaine avec 2 641 553 individus, soit 53,6% de la population mauritanienne. La population nomade estimée à 19 523 individus en 2023 enregistre un taux de décroissance intercensitaire annuel moyen de -11,3%, ce qui indique une réduction considérable de son effectif.

La densité moyenne de la population reste toujours faible, passant de 3,4 habitants au km² à 4,8 habitants au km² entre 2013 et 2023. Toutefois, les résultats indiquent des disparités régionales, avec des densités très faibles au Tiris Zemmour (0,29 habitants au km²) et l'Adrar (0,32 habitants au km²) contrairement au Guidimakha (35,7 habitants au km²) et au Gorgol (34,3 habitants au km²).

Le taux de croissance intercensitaire s'élève à 3,1 % par an entre 2013 et 2023. Si cette tendance se poursuit, la population mauritanienne pourrait doubler d'ici 2046, atteignant presque 10 millions d'habitants. Il existe des disparités importantes des taux de croissance intercensitaire entre les Wilayas. En effet, les Wilaya du Hodh Chargui et Hodh El Gharbi montrent une croissance stable, tandis que d'autres notamment l'Assaba affichent une baisse remarquable. Les Wilayas de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour enregistrent des augmentations marquées après le RGPH 2000, reflétant une plus grande attractivité, en partie liée au développement des activités extractives. Cependant, Nouakchott, qui avait connu initialement une croissance très élevée de sa population au cours de la période 1977-1988, enregistre une stabilisation de celle-ci (3,8 %) à partir de 2013.

PRINCIPAUX INDICATEURS

Intitulé de l'indicateur	Milieu de résidence			
	Urbain	Rural	Nomade	Ensemble
Population Totale	2 641 552	2 266 457	19 523	4 927 532
Population par Wilaya				
Hodh Chargui	152 454	465 554	7 635	625 644
Hodh El Gharbi	98 458	303 369	1 264	403 091
Assaba	148 238	301 860	1 706	451 804
Gorgol	129 885	312 136	469	442 490
Brakna	105 061	283 775	2 473	391 310
Trarza	101 818	220 359	1 726	323 903
Adrar	44 959	25 901	762	71 623
Dakhlet Nouadhibou	177 273	6 678	508	184 459
Tagant	34 690	78 812	1 257	114 759
Guidimakha	114 588	247 252	1 236	363 075
Tiris Zemmour	68 409	10 350	370	79 129
Inchiri	18 956	10 411	116	29 483
Nouakchott-Ouest	204 881	-	-	204 881
Nouakchott-Nord	614 465	-	-	614 465
Nouakchott-Sud	627 415	-	-	627 415
Population masculine	12 97 410	10 67 515	10 545	2 375 470
Population féminine	1 344 143	1 198 940	8 979	2 552 062
Taux d'accroissement intercensitaire	4,0%	2,3%	-11,3%	3,1%
Densité de population	-	-	-	4,8
Taux d'urbanisation	-	-	-	53,6%

Source : ANSADE, RGPH 2023.

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	i
PRINCIPAUX INDICATEURS.....	iii
TABLE DES MATIERES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	v
SICLES ET ABREVIATIONS.....	v
INTRODUCTION.....	1
1.1. CONTEXTE.....	2
1.2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES.....	3
1.2.1. Définition des concepts et indicateurs.....	3
1.2.2. Méthodologie de collecte.....	5
1.2.3. Collecte de données.....	6
1.2.4. Méthode d'analyse des données.....	6
1.3. VOLUME DE LA POPULATION MAURITANIENNE.....	7
1.3.1. Population de droit légèrement supérieure à la population de fait.....	7
1.3.2. Population vivant principalement dans les ménages ordinaires.....	8
1.4. TENDANCES DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION ET TAUX DE CROISSANCE INTERCENSITAIRE.....	9
1.4.1. Evolution de la population mauritienne 1977-2023.....	9
1.4.2. Taux de croissance intercensitaire 1977-2023.....	10
1.5. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION.....	11
1.5.1. Population par Wilaya.....	11
1.5.2. Population par Moughataa.....	12
1.6. DENSITE DE POPULATION.....	13
1.7. URBANISATION EN MAURITANIE.....	18
1.7.1. Evolution de la population urbaine.....	19
1.7.2. Taux et indice d'urbanisation.....	20
1.7.3. Urbanisation régionale.....	21
1.7.4. Plus grandes agglomérations urbaines.....	21
CONCLUSION.....	23
ANNEXE.....	25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Répartition de la population par statut de résidence, RGPH-5	7
Tableau 1. 2. : Répartition des ménages et population par type, RGPH-5	8
Tableau 1. 3 : Taux d'accroissement intercensitaire (1977-2023), RGPH-5	10
Tableau 1. 4 : Niveau et tendance de la population selon la Wilaya de résidence (1977-2013), RGPH-5	12
Tableau 1. 5 : Répartition par Wilaya de la densité (hbts/km ²) de la population mauritanienne, RGPH-5	14
Tableau 1. 6 : Répartition de la Densité de Population par Commune, RGPH-5.....	18
Tableau 1. 7 : Evolution de la population urbaine, le taux d'urbanisation et l'indice d'urbanisation, RGPH-5	20
Tableau 1. 8 : Evolution des populations des principales villes, RGPH-5.....	22

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Graphique 1. 1 : Répartition de type de ménage par milieu de résidence, RGPH-5	8
Graphique 1. 2 : Evolution de la population mauritanienne (1977-2023), RGPH-5	9
Carte 1. 3 : Densité de la population selon la Wilaya, RGPH-5	15
Graphique 1. 4 : Évolution de la densité (hbts/km ²) de la population totale (1977-2023), RGPH-5	16
Graphique 1. 5 : Densité de la population selon la Moughataa, RGPH-5.....	17
Graphique 1. 6 : Evolution de la population urbaine, RGPH-5	20
Graphique 1. 7 : Taux d'urbanisation, RGPH-5.....	21
Graphique 1. 8 : Densité de la population selon la commune	40

SICLES ET ABREVIATIONS

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONS	Office National de la Statistique
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée

INTRODUCTION

La Mauritanie, qui s'étend sur 1 030 700 km², présente une répartition inégale de sa population, avec le Nord marqué par des zones désertiques et le Sud-Ouest abritant des terres agropastorales. En 2013, la zone agropastorale abritait près de trois cinquième de la population mauritanienne. Ce déséquilibre démographique constitue un enjeu majeur pour le développement économique et social du pays.

Pour mieux comprendre ces disparités, des informations sur l'état et la répartition spatiale de la population ont été collectées lors du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). Ces données sont indispensables pour répondre aux besoins nationaux en matière de statistiques de base, permettant ainsi d'orienter efficacement les politiques et stratégies de développement. Elles permettent le suivi et évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP). La SCAPP, qui constitue la référence pour le développement économique et social du pays, vise à réduire les inégalités et à promouvoir un développement inclusif en Mauritanie. En identifiant les disparités régionales, les données du RGPH-5 permettront d'adapter les interventions aux besoins spécifiques des différentes Wilayas afin d'améliorer les conditions de vie des populations et favoriser une croissance économique équilibrée et inclusive.

De plus, la répartition spatiale de la population est un élément clé pour renseigner le niveau de réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment ceux liés à la réduction de la pauvreté, à l'accès aux services sociaux de base (éducation, services de santé, assainissement, transport, etc.).

Ce thème propose donc d'explorer en détail l'état actuel et la répartition spatiale de la population mauritanienne. Il mettra en lumière non seulement le volume actuel de la population et les tendances récentes, mais aussi les aspects liés à l'urbanisation. En rapport avec les objectifs du cinquième Recensement, l'analyse de l'état et de la répartition spatiale de la population visera à présenter :

- ☞ L'effectif global de la population en 2023 ;
- ☞ L'évolution de la population mauritanienne ;
- ☞ La répartition spatiale de la population ;
- ☞ La population urbaine et sa répartition spatiale.

1.1. CONTEXTE

La Mauritanie a réalisé son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) en 2023 après ceux de 1977, 1988, 2000 et 2013. Le RGPH-5 intègre de nombreuses innovations technologiques telles que la numérisation complète de la cartographie censitaire et du dénombrement incluant l'utilisation des tablettes pour la collecte des données géospatiales des ménages, des infrastructures et de l'habitat. Les nouvelles technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et en garantissant la qualité des informations recueillies.

Ainsi, la qualité des données issues du RGPH-5 s'inscrit dans le cadre des objectifs opérationnels du plan d'action quinquennal 2021-2025 de la Stratégie Nationale Décennal de Développement de la Statistique (SNDDS) 2021-2030. Ces données sont également déterminantes pour l'évaluation du plan d'action 2021-2025 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP), du Programme du Président de la République « TAAHOUDATI » 2019-2024, ainsi que du Programme de Relance de l'Économie Nationale après COVID-19. Ce dernier vise à réunir les conditions nécessaires pour relancer l'économie nationale, avec une approche globale qui donne un rôle stratégique au secteur privé et permet la création de plus d'opportunités d'emploi, tout en favorisant une exploitation rationnelle des ressources naturelles dans les secteurs agricoles, halieutiques et d'élevage, à forte valeur ajoutée.

Sur le plan international, les résultats du RGPH 2023 permettent également le suivi de l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

De manière plus spécifique, le RGPH 2023 est un outil privilégié pour : (i) le suivi des politiques de réduction de la pauvreté et des progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) ; (ii) l'établissement d'un système fiable d'informations statistiques, permettant de renseigner les indicateurs pertinents d'évaluation d'impacts des actions prises dans le cadre du Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (ProPEP) ; (iii) l'actualisation des indicateurs structurels issus du dernier recensement, en tenant compte des mutations démographiques et socio-économiques survenues depuis le dernier RGPH de 2013 ; (iv) la planification, la gestion et l'évaluation de programmes portant sur des domaines variés tels que l'enseignement, l'emploi, la santé, l'urbanisation et l'habitat, la décentralisation, etc. ; (v) l'élaboration des cartes géoréférencées en tant qu'outils importants de la planification sectorielle et l'amélioration de la bonne gouvernance locale.

1.2. CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Un certain nombre de considérations méthodologique est nécessaire pour permettre une meilleure compréhension de la thématique de ce rapport.

1.2.1. Définition des concepts et indicateurs

La définition des concepts de base permet d'avoir une clarification essentielle sur les termes utilisés dans le présent document. Les concepts clés sont :

Subdivisions administratives : En Mauritanie, les subdivisions administratives sont organisées en trois niveaux :

- Wilaya : la division régionale, composée de 15 wilayas, dirigées par un wali.
- Moughataa : une subdivision de la wilaya, équivalente à un département, dirigée par un moukhtar.
- Commune : l'unité locale, souvent une ville ou un village, administrée par un conseil municipal élu.

Situation de résidence : La situation de résidence d'un individu est définie par rapport au ménage dans lequel il vit habituellement. Le « Résident » est tout individu vivant dans le ménage depuis au moins six mois. Toutefois tout individu qui vit dans le ménage depuis moins de six mois et qui a l'intention d'y rester plus de six mois est recensé comme résident :

- Le « Résident présent » est tout individu qui, répondant aux conditions ci -dessus, a en plus passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage ;
- Le « Résident absent » est tout individu qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans son ménage de résidence habituel. Cette absence ne doit cependant pas dépasser six mois auquel cas, l'intéressé perd sa qualité de résident ;
- Est considéré comme « visiteur », toute personne qui a passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage et dont le lieu n'est pas sa résidence habituelle.

Population : La population désigne l'ensemble des individus vivant dans une zone géographique donnée, comme un pays, une région, ou une ville. Elle peut aussi faire référence à un groupe spécifique de personnes partageant certaines caractéristiques (âge, sexe, profession, etc.).

Population de fait : La « population de fait » est relative à l'ensemble des personnes recensées dans un ménage comme résident présent ou visiteur. Elle est souvent utilisée pour des analyses ponctuelles pour comprendre la mobilité et les flux de population à un instant donné.

Population de Droit : La population de droit, ou population résidente habituelle, désigne l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un lieu donné, indépendamment de leur présence physique au moment du recensement. Elle est utilisée pour fournir le nombre de population d'un pays, car elle reflète la population stable et permanente d'une région. Cela comprend :

- Les résidents permanents et ayant passé la nuit précédant le passage de l'agent recenseur dans le ménage ;
- Les résidents permanents qui sont temporairement absents pour des raisons de voyage, de travail, etc.

Volume de population : Le volume de population est le résultat du comptage sans omission ni double compte de la population recensée en Mauritanie au cours de la période du 25 décembre 2023 au 8 janvier 2024.

Milieu de résidence : Le milieu de résidence fait référence à l'environnement immédiat dans lequel les individus vivent. En général, on distingue principalement deux types de milieux de résidence : le milieu urbain et le milieu rural. Cependant, du fait de la spécificité du pays, le mode de vie nomade est considéré comme le troisième milieu de résidence. Le milieu urbain et rural constituent ensemble le milieu sédentaire.

- ☞ Le milieu urbain est constitué par l'ensemble des chefs-lieux des Moughataa ou les agglomérations d'au moins 5000 habitants ;
- ☞ Le milieu rural comprend les zones situées en dehors des agglomérations urbaines. Il se caractérise par une faible densité de population, une prédominance des activités agricoles, et un accès limité aux infrastructures et services publics ;
- ☞ Le milieu nomade se distingue par la mobilité des populations qui se déplacent régulièrement en fonction des saisons, des besoins économiques ou des conditions environnementales. Les nomades vivent le plus souvent dans des campements nomades.

Densité : La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au Km².

Méthode de calcul : La densité est calculée en divisant l'effectif total de la population par la superficie de l'unité géographique considérée (en km²).

Taux d'accroissement intercensitaire : Le taux d'accroissement intercensitaire de la population est un indicateur qui mesure l'évolution de l'effectif de la population d'une localité ou d'un pays au cours de la période intercensitaire (entre deux opérations de recensement).

Taux d'urbanisation : indique le pourcentage de la population totale vivant en milieu urbain.

Calcul : Le taux d'urbanisation est obtenu en divisant le nombre d'habitants vivant dans des zones urbaines par la population totale, puis en multipliant le résultat par 100.

Indice d'urbanisation : compare la population urbaine à la population rurale et nomade, fournissant une mesure relative du développement urbain.

Calcul : Il se calcule en divisant le nombre d'habitants vivant en milieu urbain par le nombre d'habitants vivant en milieu rural et nomade.

Subdivision administrative en Mauritanie : La Mauritanie, adopte une organisation administrative décentralisée qui repose sur plusieurs niveaux. Le pays est divisé en 15 wilayas. Celles-ci sont subdivisées en moughataas. On compte 63 moughataas à travers le pays. Le dernier niveau administratif, est celui des communes, au nombre de 238.

1.2.2. Méthodologie de collecte

La méthodologie de la collecte s'articule autour des éléments ci-après :

Organisation du dispositif du dénombrement

Le Dispositif opérationnel mis en place s'est basé sur le découpage administratif du pays en zones, constituées chacune entre deux et trois Wilayas. Ainsi, la coordination de zone est placée sous la responsabilité d'un coordinateur de zone assisté par un informaticien de zone, un responsable de terrain et d'un responsable de cartographie. Cette équipe est chargée, en plus du recrutement et de la formation des formateurs, des aspects techniques ainsi que de l'assurance de la qualité des données du recensement au niveau de leur zone respectives. Chaque Wilaya était constituée d'un Bureau Régional du Recensement (BRR) composé d'un chef de bureau, des informaticiens régionaux, un responsable régional de terrain et un responsable administratif. Le BRR avait pour principale mission la mise en œuvre du dénombrement au sein de sa Wilaya.

Au sein de chaque Wilaya, une Commission Régionale du Recensement (CRR) a été formée, réunissant le Wali, le Président du Conseil Régional, les Hakems, le chef de service du ministère de l'Économie, les maires et le chef du Bureau régional du recensement. La CRR était principalement chargée des aspects administratifs et de la mobilisation de la population.

Recrutement et formation

Le processus de recrutement du personnel de terrain a été entièrement décentralisé au niveau régional, afin de tenir compte des spécificités locales (barrières linguistiques, gestion logistique et financière). Un appel à candidatures a été lancé pour les postes de superviseurs, contrôleurs et agents recenseurs, avec des critères de sélection définis en fonction de chaque type de personnel. Le recrutement a été géré par la plateforme de gestion administrative et logistique du

RGPH-5. La plateforme permettait également la gestion des procédures administratives et organisationnelles lors développée et dédié au dénombrement (l'élaboration des contrats, l'affectation et déploiement du personnel sur le terrain, gestion du matériel et équipement, la préparation du paiement des agents etc.).

La formation s'est déroulée en plusieurs étapes. Elle a débuté par la formation de l'équipe d'encadrement, suivie de celle des formateurs, puis des contrôleurs et agents recenseurs. La méthodologie de la formation, à tous les niveaux, a combiné des aspects théoriques et pratiques (manuels, questionnaires et applications CAPI). Elle a été uniformisée à travers des présentations préenregistrées, notamment sur les méthodes de collecte, la définition des concepts, etc.

1.2.3. Collecte de données

L'opération de dénombrement de la population a démarré le 25 décembre 2023 et a pris fin le 08 janvier 2024. La phase de dénombrement a consisté à l'administration de questionnaires aux ménages (ordinaire et collectif).

La collecte étant sur tablette, les agents recenseurs transmettaient quotidiennement les données collectées auprès des ménages aux contrôleurs via Bluetooth. Ces derniers, responsables de la validation des informations sur le terrain, transféraient ensuite les données au serveur central. Parallèlement, les superviseurs, le bureau régional du recensement, le bureau de zone de recensement ainsi que le SCR avaient accès à la plateforme pour évaluer la qualité des données transmises.

Des contrôles réguliers étaient effectués, avec des descentes sur le terrain, particulièrement dans les zones où des problèmes de collecte avaient été identifiés. Le suivi a été intensifié dans les zones les plus problématiques, notamment à Nouakchott, où des descentes sur le terrain ont été organisées en fin de campagne pour appuyer les agents recenseurs dans la gestion des cas de refus.

1.2.4. Méthode d'analyse des données

En utilisant une approche descriptive avec des tableaux, graphiques et cartes, l'analyse des données permet de capturer et de communiquer efficacement la répartition spatiale de la population, facilitant ainsi une compréhension approfondie et une utilisation pertinente des données dans le processus de planification et de développement.

Au niveau national, les données permettent de comprendre les grandes tendances démographiques à l'échelle du pays. De plus, les informations sont désagrégées selon les Wilayas, permettant d'examiner les disparités régionales et de mieux cibler les interventions en fonction des besoins spécifiques de chaque Wilaya. Le milieu de résidence est également pris en compte, offrant une perspective supplémentaire sur l'analyse de la répartition de la population. Cette désagrégation des données permet une analyse plus fine des dynamiques locales et une meilleure orientation des politiques de développement, tenant compte des contextes spécifiques des différentes Wilayas.

1.3. VOLUME DE LA POPULATION MAURITANIENNE

Cette section présente le volume de la population mauritanienne en distinguant la population de droit et la population de fait. Elle analyse également la répartition de la population selon les types de ménage, en mettant en lumière les personnes vivant dans les ménages ordinaires et les ménages collectifs.

1.3.1. Population de droit légèrement supérieure à la population de fait

Les personnes recensées dans un ménage donné sont classées suivant leur situation de résidence, soit en résidant présent ou en résidant absent ou en visiteur. Sur cette base, on distingue trois types de population : la « population totale recensée », qui regroupe les résidents présents, les résidents absents et les visiteurs ; la « population de fait », qui regroupe les résidents présents et les visiteurs et la « population de droit » qui comprend les résidents présents et les résidents absents. Les différentes analyses portent sur la population de droit car elle indique mieux le volume de la population.

La population de droit, qui représente l'ensemble des résidents habituels en Mauritanie en 2023, s'élève à 4 927 532 habitants. Elle inclut à la fois les résidents présents au moment du recensement (96%) et les résidents absents (4%). La population de fait (population présente), estimée à 4 867 792 habitants, est légèrement inférieure à la population de droit. Cette différence peut s'expliquer par des déplacements temporaires pour des raisons professionnelles, de commerce, des migrations saisonnières, des soins médicaux ou des visites familiales. Cette légère différence entre la population de droit et la population de fait reflète les dynamiques de mobilité interne, soulignant une population relativement stable avec un certain niveau de mobilité temporaire.

Tableau 1. 1 : Répartition de la population par statut de résidence, RGPH-5

Statut de résidence	Effectif	Pourcentage
Résident présent (RP)	4 730 001	96,0%
Résident absent (RA)	197 531	4,0%
Population de droit (RP+RA)	4 927 532	100,0%
Visiteur (V)	137 791	2,8%
Population de fait (RP+V)	4 867 792	-

Source : ANSADE, RGPH 2023

1.3.2. Population vivant principalement dans les ménages ordinaires

En 2023, 99,1% de personnes recensées l'ont été dans les ménages ordinaires et 0,9% dans les ménages collectifs. Un examen par milieu de résidence montre que les populations urbaines et rurales ont été dénombrées sensiblement dans les mêmes proportions dans les ménages ordinaires, soit respectivement 99,4% et 99,8%.

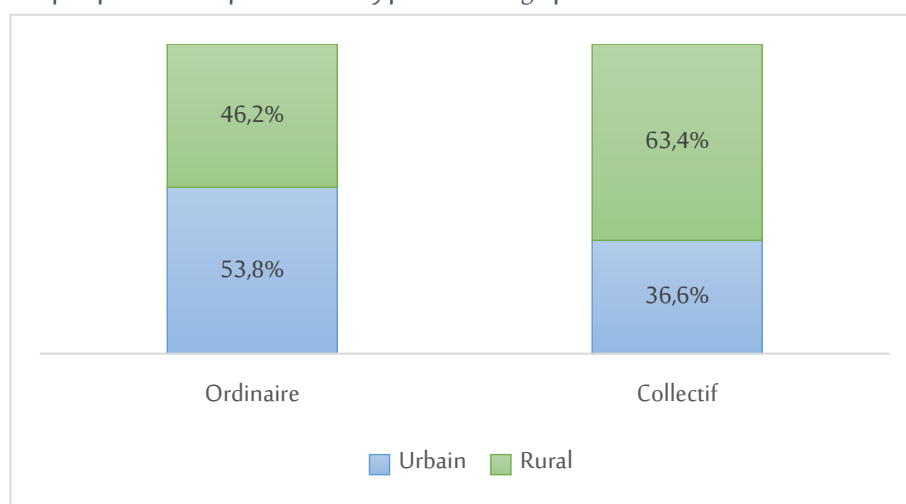
Tableau 1. 2 . : Répartition des ménages et population par type, RGPH-5

Type de ménage	Milieu					
	Urbain		Rural*		Total	
	Ménage	Population	Ménage	Population	Ménage	Population
Ordinaire	443 085	2 625 640	391 269	2 258 402	834 354	4 884 042
Collectif	1 503	15 912	5 250	27 577	6 753	43 490
Mauritanie	444 589	2 641 552	396 519	2 285 980	841 108	4 927 532

*Source : ANSADE, RGPH 2023 ; * le milieu rural y compris les nomades*

Parmi la population résidant dans les ménages ordinaires (4 884 042 habitants), plus de la moitié (53,8 %) vit en milieu urbain. En revanche, au sein des ménages collectifs, la majorité des résidents (63,4 %) se trouve en milieu rural comme l'illustre le graphique ci-après. La présence de population dans les ménages collectifs en milieu rural pourrait indiquer l'existence de structures telles que les écoles coraniques, les mahadras, ou d'autres types d'hébergement collectif.

Graphique 1. 1 : Répartition de type de ménage par milieu de résidence, RGPH-5



Sources : ANSADE, RGPH 2023

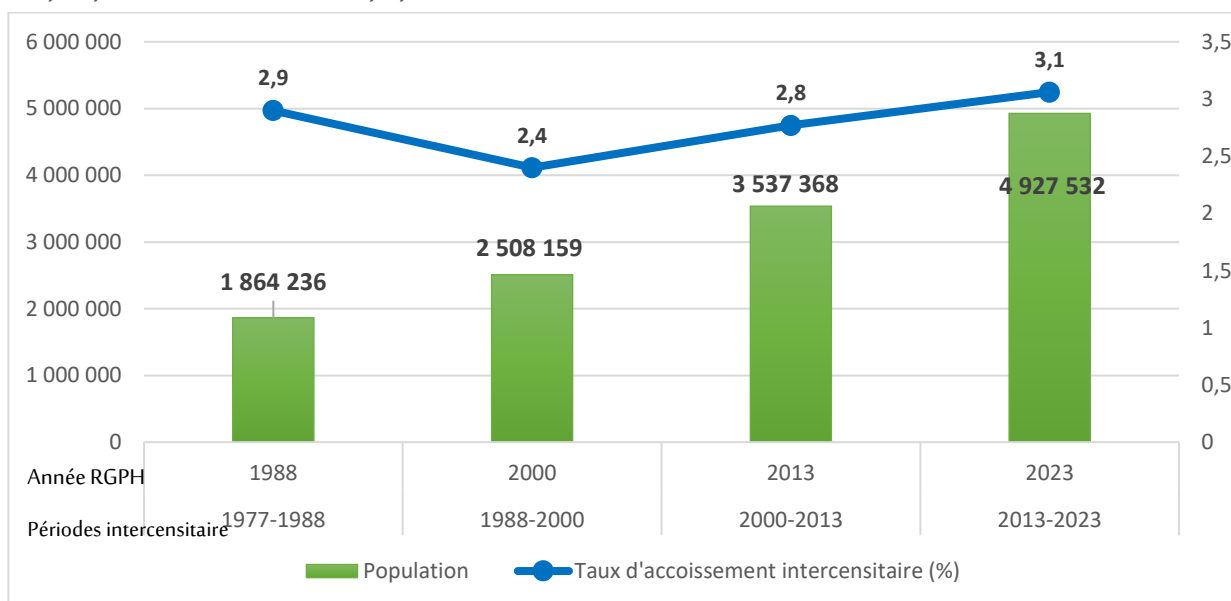
1.4. TENDANCES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET TAUX DE CROISSANCE INTERCENSITAIRE

1.4.1. Evolution de la population mauritanienne 1977-2023

Entre 1977 et 2023, la population de la Mauritanie a presque quadruplé, passant de 1 338 830 à 4 927 532 habitants. Cette croissance, particulièrement marquée sur la dernière décennie, s'est traduite par une augmentation de 1 390 164 habitants, soit un taux d'accroissement intercensitaire de 3,1 % par an. Ce rythme de croissance largement supérieur à celui des pays du Maghreb, se rapproche des niveaux des pays de l'Afrique de l'Ouest. Par exemple, le Sénégal a enregistré une croissance de 2,9 % entre 2013 et 2023, tandis que la Tunisie n'a affiché qu'un taux de 0,4 % entre 2014 et 2024.

Entre 2000 et 2013, le taux d'accroissement démographique de 2,8 % reflète un regain de la croissance, se rapprochant du pic de 2,9 % observé entre 1977 et 1988. Ce sursaut fait suite à une période de ralentissement entre 1988 et 2000, où le taux était tombé à 2,4 %. Cette inversion de tendance indique un rétablissement de la dynamique démographique, probablement influencée par des évolutions dans la natalité, la mortalité et les migrations. Ainsi, au début des années 2000, la population a renoué avec une croissance plus rapide, après une décennie de ralentissement.

Graphique 1. 2 : Evolution de la population mauritanienne (1977-2023), RGPH-5



Source : RGPH 1977-2023

1.4.2. Taux de croissance intercensitaire 1977-2023

L'évolution de la population mauritanienne varie considérablement entre les Wilayas au cours des différentes périodes intercensitaires. Les Wilayas de Nouakchott, de Dakhlet Nouadhibou et du Tiris Zemmour connaissent une croissance démographique accélérée. Nouakchott, en particulier, a vu sa population exploser sous l'effet d'une urbanisation rapide et de flux migratoires internes. Dakhlet Nouadhibou et Tiris Zemmour, portées par le développement du secteur minier, affichent des taux de croissance supérieurs à 3,5 %, renforçant leur statut de pôles économiques attractifs.

Les Wilayas du Hodh Chargui, du Hodh El Gharbi et l'Assaba affichent une croissance régulière et soutenue. Elles maintiennent des taux d'accroissement supérieurs ou proches de la moyenne nationale, autour de 3 %, témoignant une stabilité démographique sur plusieurs décennies. Le Gorgol et le Guidimakha, deux autres Wilayas majoritairement rurales, montrent également des tendances positives, bien que plus modérées. Le Gorgol a vu son taux d'accroissement se stabiliser à 2,5 %, tandis que le Guidimakha, après avoir atteint 3,4 % dans les années 1988-2000, a vu un léger ralentissement à 2,8 %.

Tableau 1. 3 : Taux d'accroissement intercensitaire (1977-2023), RGPH-5

Wilaya	Taux d'accroissement			
	RGPH 1977-1988	RGPH 1988-2000	RGPH 2000-2013	RGPH 2013-2023
Hodh Chargui	2,7	2,3	3,4	3,4
Hodh El Gharbi	2,3	2,3	2,6	2,9
Assaba	2,3	3,0	2,4	3,0
Gorgol	1,9	2,2	2,6	2,5
Brakna	2,1	2,0	1,9	2,1
Trarza	-0,6	2,3	0,1	1,6
Adrar	0,9	1,0	-0,8	1,2
Dakhlet Nouadibou	8,7	1,9	3,6	3,7
Tagant	-1,3	1,3	0,4	3,2
Guidimakha	3	3,4	3,3	2,8
Tiris Zemmour	3,4	1,7	2,1	3,7
Inchiri	-1,7	-1,9	4,3	3,7
Nouakchott-Ouest	-	-	0,5	2,0
Nouakchott-Nord	-	-	6,5	4,8
Nouakchott-Sud	-	-	4,6	3,6
Nouakchott global	9,5	2,8	4,4	3,8
Mauritanie	2,9	2,4	2,8	3,1

Source : RGPH 1977-2023

La Wilaya d'Inchiri, longtemps marquée par un déclin démographique, a connu un redressement spectaculaire grâce à l'essor de l'orpaillage. Depuis les années 2000, elle affiche un taux d'accroissement de 3,7 %, illustrant son attractivité croissante. Cette reprise est comparable à celle de certaines autres Wilayas bénéficiant de nouvelles dynamiques économiques.

En revanche, les Wilayas de l'Adrar, du Brakna et du Trarza sont confrontées à une augmentation lente de la population depuis plusieurs années. Ces tendances s'expliquent en partie par leur proximité à Nouakchott.

1.5. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

Cette section offre une analyse de la répartition de la population à travers les différentes Wilayas et Moughataas du pays, permettant de visualiser comment la population est dispersée sur l'ensemble du territoire national.

1.5.1. Population par Wilaya

La population mauritanienne est inégalement répartie sur le territoire national. Avec ses 1 446 761 individus en 2023, les Wilayas de Nouakchott sont de loin les plus peuplées, représentant presque un tiers de la population totale (29,4 %) contre 27,6% enregistré en 2013, ce qui illustre une urbanisation massive.

Les Wilaya du Hodh Chargui, de l'Assaba, et du Gorgol concentrent respectivement 12,7 %, 9,2 %, et 9,0 % de la population totale. Ces trois Wilayas regroupent à elles seules près d'un tiers de la population mauritanienne, soit 1 519 936 habitants.

En revanche, les Wilayas de l'Inchiri (29 483 habitants), de l'Adrar (71 623 habitants), et du Tiris Zemmour (79 129 habitants) enregistrent les plus faibles concentrations humaines, représentant ensemble environ 3,7 % de la population totale.

Il convient également de noter d'autres tendances régionales notamment la diminution du poids démographique de la Wilaya du Trarza par rapport au total du pays. En effet, en 1977, Trarza représentait 16 % de la population totale de la Mauritanie, mais cette proportion a considérablement diminué au fil des ans pour atteindre 6,6 % en 2023. Le poids démographique du Brakna est passé lui aussi de 11% en 1977 à 7,9% en 2023.

Tableau 1. 4 : Niveau et tendance de la population selon la Wilaya de résidence (1977-2023), RGPH-5

Wilaya	Années					Proportion
	1977	1988	2000	2013	2023	2023
Hodh Chargui	156 721	212 203	281 600	430 668	625 644	12,7 %
Hodh El Gharbi	124 194	159 296	212 156	294 109	403 091	8,2 %
Assaba	129 162	167 123	242 265	325 897	451 804	9,2 %
Gorgol	149 432	184 359	242 711	335 917	442 490	9,0 %
Brakna	151 353	192 157	247 006	312 277	391 310	7,9 %
Trarza	216 008	202 596	268 220	272 773	323 903	6,6 %
Adrar	55 354	61 043	69 542	62 658	71 623	1,5 %
Dakhlet Nouadibou	23 526	63 030	79 516	123 779	184 459	3,7 %
Tagant	74 980	64 908	76 620	80 962	114 759	2,3 %
Guidimakha	83 231	116 436	177 707	267 029	363 075	7,4 %
Tiris Zemmour	22 554	33 147	41 121	53 261	79 129	1,6 %
Inchiri	17 611	14 613	11 500	19 639	29 483	0,6 %
Nouakchott-Ouest	-	-	-	165814	204 881	4,2 %
Nouakchott-Nord	-	-	-	366 912	614 465	12,5 %
Nouakchott-Sud	-	-	-	425 673	627 415	12,7 %
<i>Nouakchott global</i>	<i>134 704</i>	<i>393 325</i>	<i>558 195</i>	<i>958 399</i>	<i>1 446 761</i>	<i>29,4 %</i>
Mauritanie	1 338 830	1 864 236	2 508 159	3 537 368	4 927 532	100%

Sources : ANSADE, RGPH 1977- 2023

1.5.2. Population par Moughataa

La répartition de la population par Moughataa en Mauritanie révèle des disparités notables en termes de concentration humaine (tableau A.1.4 en annexe). Certaines Moughataa présentent une forte densité de population, notamment Nouakchott-Nord, où la Moughataa de Toujounine se distingue avec une population de 303 882 habitants, suivie par Dar Naim avec 186 925 habitants. De même, Nouakchott-Sud abrite des Moughataa très peuplées comme Riyad (228 856 habitants) et Arafat (216 919 habitants). En dehors de Nouakchott, la Moughataa de Nouadhibou (177 072 habitants) et celle de Kiffa (146 465 habitants) en Assaba sont également très peuplées.

Les Moughataa avec une concentration modérée de population sont réparties à travers plusieurs Wilayas. Ainsi, au Gorgol, les populations de Kaédi (120 660 habitants) et de Mbout (132 464 habitants) sont sensiblement inférieures en nombre par rapport à d'autres zones du pays. Cette même tendance s'observe à Koubenni (135 157 habitants) au Hodh El Gharbi et à Néma (121 408 habitants) et Bassiknou (123 337 habitants) au Hodh

Chargui. Il convient de noter que la population de Camps¹ de Mberra représente un tiers (33,4%) de celle de la Moughataa de Bassiknou.

D'autres Moughataa sont caractérisées par un effectif relativement faible notamment Oualata et N'Beiket Lahwache au Hodh Chargui, avec respectivement 12 842 et 12 652 habitants, ainsi que Tamchaket au Hodh El Gharbi avec 43 936 habitants. Chinguitti (6 549 habitants) et Ouadane (3 833 habitants) à l'Adrar ainsi que Tichit (4 490 habitants) au Tagant présentent également des très faibles concentrations humaines. Ces Moughataa sont situées dans des zones désertiques.

1.6. DENSITE DE POPULATION

La densité de la population est définie comme le nombre moyen d'habitants par unité de superficie. En 2023, elle s'établit à 4,8 habitants par km², mais varie considérablement d'une Wilaya à l'autre. Les Wilayas du Nord (Adrar, Tiris Zemmour et Inchiri) affichent une densité de seulement 1 habitant au km², tandis que Nouakchott atteint 1 259 habitants par km².

Les résultats révèlent des disparités marquées de la concentration de population entre les Wilayas. La zone de la vallée du fleuve, affiche les densités les plus élevées après Nouakchott, avec le Guidimakha à 36 habitants au km², suivi du Gorgol à 34 habitants par km².

¹ Les camps de Mberra désignent les camps de réfugiés situés au Hodh El Chargui, dans la moughataa de Bassiknou, près de la frontière avec le Mali. Ces camps ont été mis en place pour accueillir les réfugiés fuyant les conflits et l'instabilité au Mali ces dernières années.

Tableau 1. 5 : Répartition par Wilaya de la densité (*hbts/km²*) de la population mauritanienne, RGPH-5

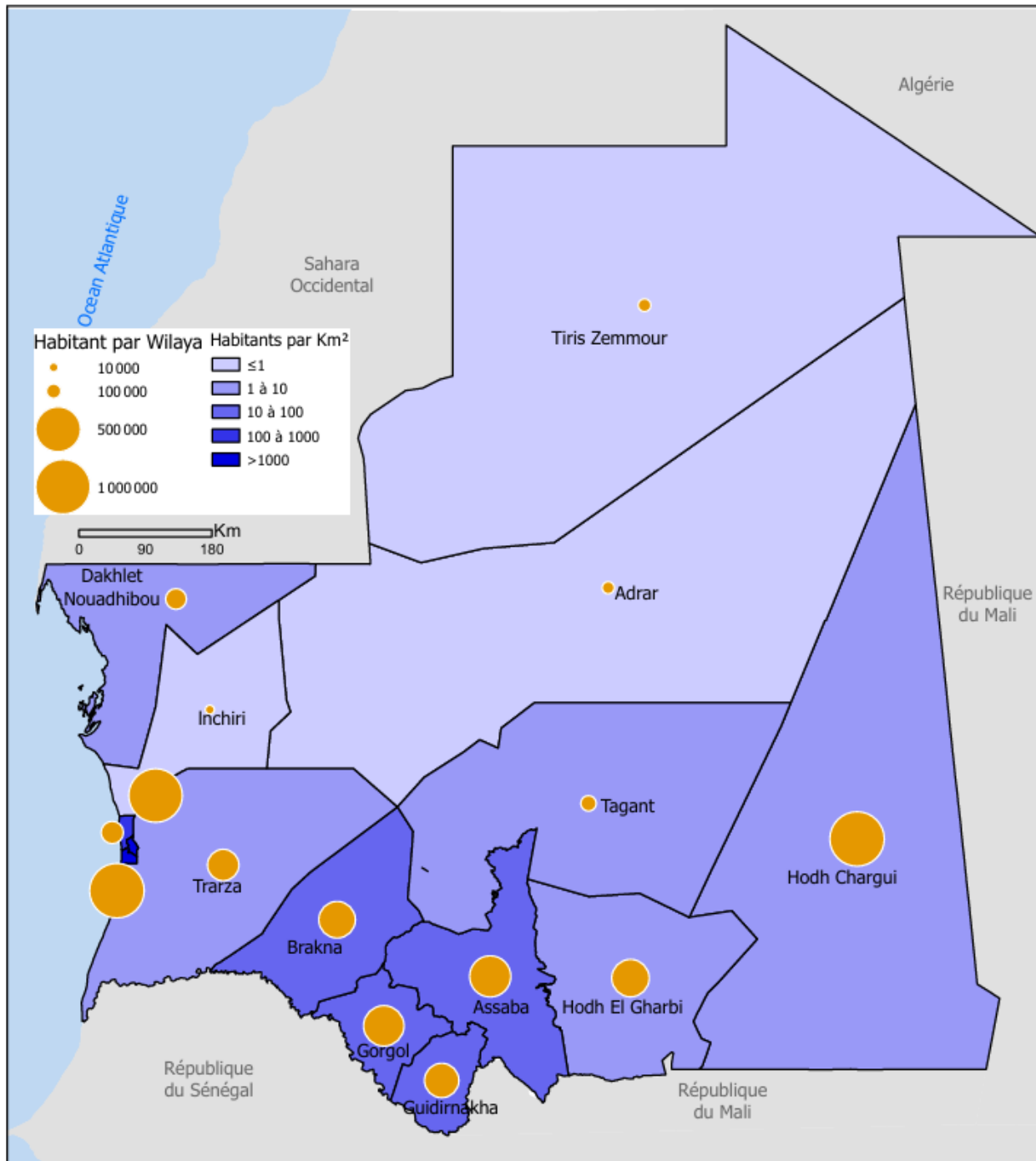
Wilaya	Population	Superficie Km ²	Superficie Km ² (%)	Densité (hbts/km ²)
Hodh Chargui	625 644	176 743	17,1%	3,5
Hodh El Gharbi	403 091	47 995	4,6%	8,4
Assaba	451 804	34 195	3,3%	13,2
Gorgol	442 490	12 964	1,3%	34,1
Brakna	391 310	32 020	3,1%	12,2
Trarza	323 903	63 520	6,1%	5,1
Adrar	71 623	223 491	21,6%	0,3
Dakhlet Nouadhibou	184 459	37 856	3,7%	4,9
Tagant	114 759	95 709	9,2%	1,2
Guidirnakha	363 075	10 155	1,0%	35,8
Tiris Zemmour	79 129	269 012	26,0%	0,3
Inchiri	29 483	31 191	3,0%	0,9
Nouakchott-Ouest	204 881	606	0,1%	337,9
Nouakchott-Nord	614 465	212	0,0%	2900,4
Nouakchott-Sud	627 415	331	0,0%	1896,1
Mauritanie	4 927 532	1 030 700	100,0%	4,8

Sources : ANSADE, RGPH 2023

Les Wilayas du Trarza (5,1 habitants au km²), de Dakhlet Nouadhibou (4,9 habitants au km²) et du Hodh Echargui (3,5 habitants au km²) présentent des densités de population proches de la moyenne nationale, comprise entre 3,5 et 5,1 habitants au km².

Les Wilayas désertiques du pays affichent une faible densité de population, avec le Tiris Zemmour, l'Inchiri et l'Adrar ayant moins d'un habitant par km², et le Tagant à seulement 1,2 habitant par km². Ensemble, ces Wilayas représentent 59,8 % de la superficie totale du pays.

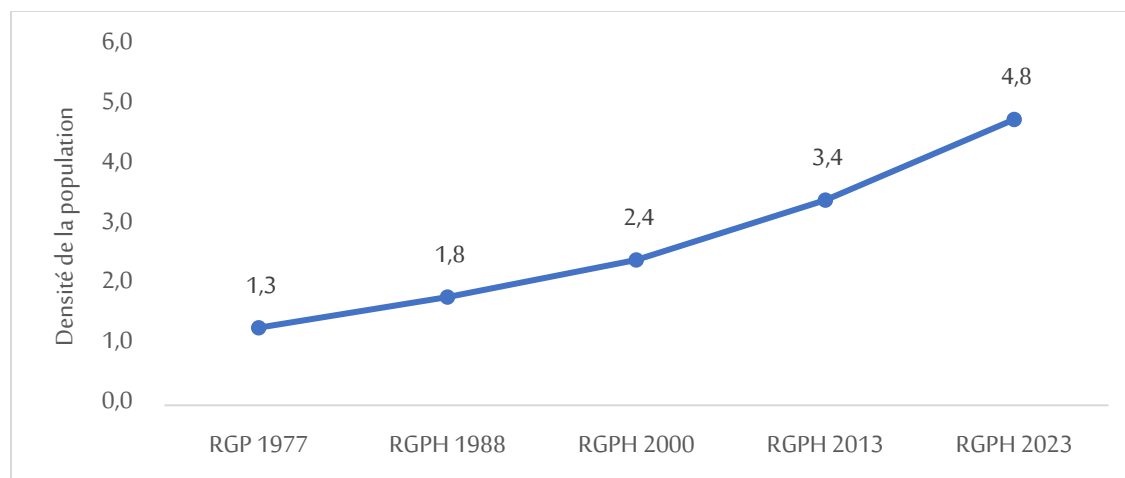
Carte 1.1: Densité de la population selon la Wilaya, RGPH-5



Sources : ANSADE, RGPH 2023

La densité de population a connu une augmentation régulière au cours des différents recensements. Elle est passée de 3,4 habitants au km² en 2013 à 4,8 habitants au km² en 2023. Cette augmentation de la densité correspond à la croissance de la population totale.

Graphique 1. 3 : Évolution de la densité (hbts/km²) de la population totale (1977-2023), RGPH-5

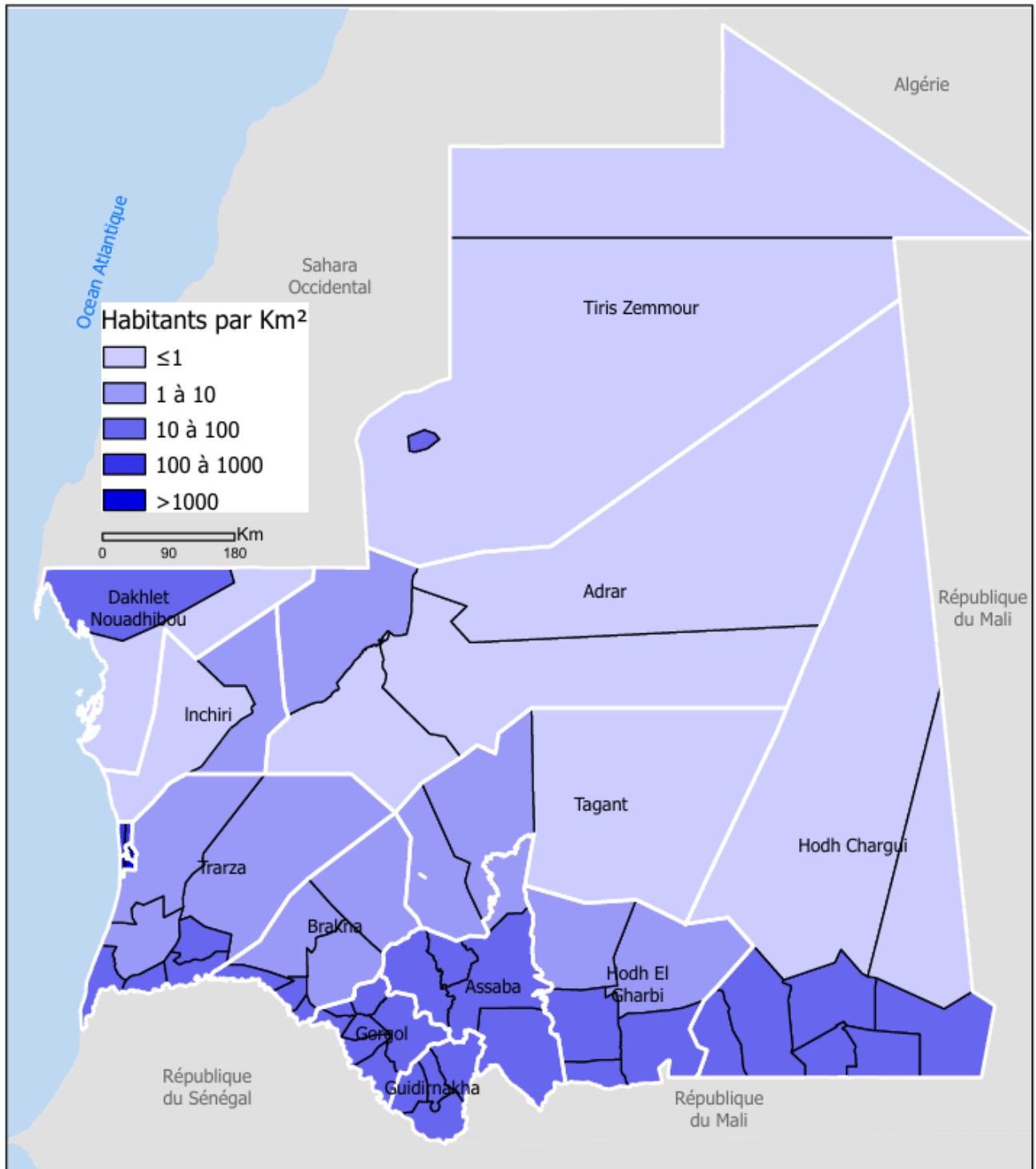


Source : ANSADE, RGPH 1977-2023

La carte ci-dessous illustre la densité de population des Moughataa en Mauritanie, classées en trois catégories :

- ☞ Moughataa à haute densité : Les Moughataa de Nouakchott affichent des densités dépassant 1000 habitants/km², à l'exception de Tevragh Zeina et Ksar, qui présentent des densités d'environ 220 habitants/km².
- ☞ Moughataa à densité modérée : Au nord, Zoueratt se distingue avec une densité de 86,8 habitants/km², grâce à son attractivité liée aux activités minières. En vallée du fleuve, les Moughataa de Mbagne, Kaédi, Rosso et Boghé présentent des densités allant de 51,75 à 82,29 habitants/km², témoignant de leur dynamisme agropastoral ;
- ☞ Moughataa à faible densité : Les Moughataa dans les zones arides, telles qu'Oualata (0,12 hbts/km²), Chinguitti (0,11 hbts/km²), Bir Moghreïn (0,05 hbts/km²) et Fdeirik (0,07 hbts/km²), présentent des densités très faibles, reflet d'une population dispersée en raison de conditions géographiques et climatiques difficiles.

Graphique 1. 2 : Densité de la population selon la Moughataa, RGPH-5



Sources : ANSADE, RGPH 2023

La carte A 1.1 (en annexe) illustre la répartition inégale de la population à travers les communes, mettant en évidence une concentration marquée dans les zones agropastorales.

Hormis les communes de Nouakchott, qui affichent des densités de population exceptionnellement élevées, les autres communes présentent des variations de densité allant de 0,03 habitants au Km² à Ouadane à environ 400 habitants au km² à Sélibaby.

En effet, 29 communes enregistrent des densités particulièrement faibles, souvent inférieures à 1 habitant par km² (Cf. carte A1 en annexe), principalement situées dans des régions désertiques. À l'opposé, les communes présentant des densités comprises entre 100 et 1000 habitants par km² se concentrent essentiellement dans les Wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna et du Guidimakha.

Les communes urbaines de Nouakchott, telles qu'Arafat, Sebkhah et Dar Nairn, se distinguent par des densités très élevées, dépassant les 4000 habitants par km². Nouadhibou (3 374 habitants par km²) et Néma (2 200 habitants par km²) suivent également cette tendance, soulignant ainsi l'attraction des centres urbains.

Tableau 1. 6 : Répartition de la Densité de Population par Commune, RGPH-5

Densité par commune	Nombre de communes	Pourcentage
Moins d'un habitant au km ²	29	12,2%
1-10 habitants au km ²	62	26,1%
10-100 habitants au km ²	117	49,2%
100-1000 habitants au km ²	21	8,8%
1000 et plus habitants au km ²	9	3,8%
Total	238	100,0%

Source : ANSADE, RGPH 2023.

1.7. URBANISATION EN MAURITANIE

Les différentes opérations de recensement en Mauritanie mettent en évidence une tendance claire vers une urbanisation accrue. Cette évolution est la conséquence d'une transition de la population rurale et nomade vers une population plus urbaine, accompagnée d'une croissance rapide des villes.

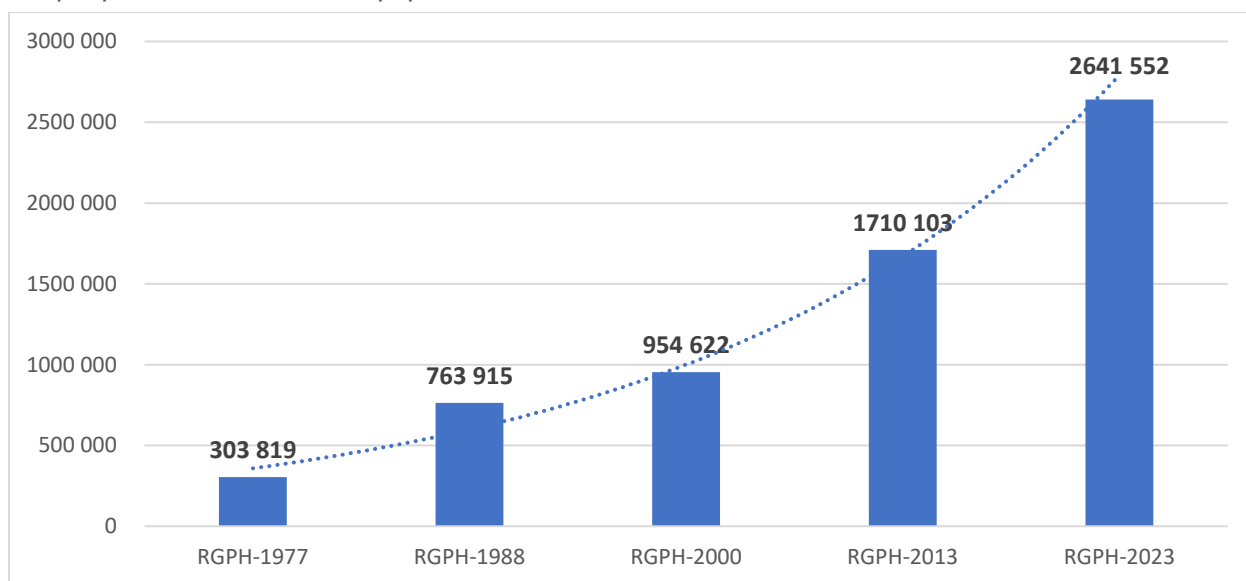
1.7.1. Evolution de la population urbaine

Les opérations de recensement successives en Mauritanie mettent en lumière une urbanisation croissante et une transformation majeure de la répartition démographique du pays. En 2023, plus de la moitié de la population mauritanienne vit en milieu urbain, marquant une inversion de tendance par rapport aux décennies précédentes, où la population rurale prédominait. En effet, le pourcentage d'urbains est passé de 22,7 % en 1977 à 53,6 % en 2023, reflétant les changements socio-économiques et l'attrait des villes, en particulier pour les opportunités économiques et les services. Bien que la croissance ait légèrement ralenti en 2000, la tendance reste celle d'une urbanisation rapide et continue.

En effet, la croissance intercensitaire moyenne de la population urbaine est de 4,0 % par an entre 2013 et 2023. Parallèlement, la population rurale a également connu une augmentation (2,3%), mais à un rythme bien inférieur à celui du milieu urbain, en grande partie en raison de la migration interne.

La diminution de la population nomade est une autre caractéristique marquante des transformations démographiques de la Mauritanie. En 1977, 487 334 Mauritaniens menaient une vie nomade, mais ce nombre a chuté à seulement 19 523 en 2023, représentant 0,4 % en 2023. Cette diminution, qui s'explique principalement par les conditions climatiques défavorables comme les périodes prolongées de sécheresse, a poussé de nombreuses familles à se sédentariser. Les pâturages se sont raréfiés et l'accès à l'eau est devenu plus difficile, rendant la poursuite du mode de vie nomade de plus en plus inviable.

Graphique 1. 4 : Evolution de la population urbaine, RGPH-5



Source : RGPH 1977- 2023

1.7.2. Taux et indice d'urbanisation

Le tableau 1.7 illustre l'augmentation significative de l'urbanisation en Mauritanie. Cette transformation est également reflétée par l'indice d'urbanisation, qui représente le rapport de la population urbaine à la population rurale et nomade. En 1977, l'indice d'urbanisation était de 0,29, indiquant une population rurale et nomade beaucoup plus importante que la population urbaine. Cependant, cet indice a augmenté de manière constante, atteignant 0,94 en 2013 puis 1,16 en 2023. En d'autres termes, en 2023, la population urbaine est 1,16 fois plus nombreuse que la population rurale et nomade. Ce chiffre témoigne d'un changement démographique majeur, où la majorité des mauritaniens résident désormais en milieu urbain, comme cela a été précédemment souligné.

Tableau 1. 7 : Evolution de la population urbaine, le taux d'urbanisation et l'indice d'urbanisation, RGPH-5

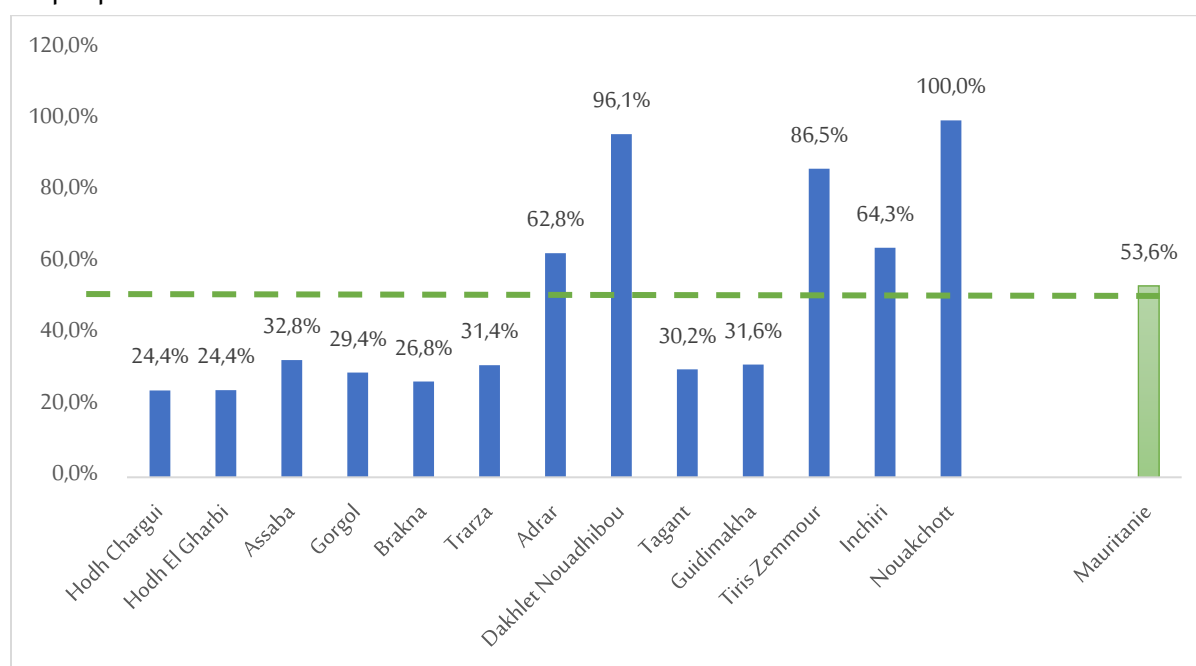
Milieu	Année du recensement				
	1977	1988	2000	2013	2023
Urbain	303 819	763 915	954 622	1 710 103	2 641 552
Mauritanie	1 338 830	1 864 236	2 508 159	3 537 368	4 927 532
Taux d'urbanisation	22,7%	41,0%	38,1%	48,3%	53,6%
Indice d'urbanisation	0,29	0,69	0,61	0,94	1,16

Source : ANSADE, RGPH 1977- 2023

1.7.3. Urbanisation régionale

Le graphique 1.5 fournit des informations sur le taux et l'indice d'urbanisation des différentes Wilayas en Mauritanie. Dakhlet Nouadhibou se distingue avec un taux d'urbanisation de 96,1 % et un indice d'urbanisation de 24,7, témoignant d'une forte concentration urbaine. En revanche, Hodh Chargui et Hodh El Gharbi présentent des taux d'urbanisation de seulement 24,4 %, accompagnés d'indices d'environ 0,3, ce qui révèle une urbanisation très limitée. Ces différences révèlent que certaines Wilayas abritent entre deux et trois grands centres urbains (Nouadhibou, Zoueiratt, Atar, et Akjoujt), tandis que d'autres demeurent majoritairement rurales.

Graphique 1.5 : Taux d'urbanisation, RGPH-5



Source : ANSADE, RGPH 2023

1.7.4. Plus grandes agglomérations urbaines

En 2023, les six plus grandes agglomérations de Mauritanie (Cf. tableau 1.8) comptent 1 895 663 habitants, soit 71,8 % de la population urbaine. Nouakchott, la capitale administrative, se distingue pour être la plus grande agglomération du pays concentrant près d'un tiers de la population du Pays et 54,8% de la population urbaine. Sa population était, en 2013 de 958 399 habitants avec un taux de croissance de 3,8%. Cette dynamique témoigne l'attractivité de la ville, qui, en tant que centre politique, administratif et économique, attire un afflux de personnes en quête d'opportunités et de meilleures conditions de vie.

Nouadhibou avec une population de 173 525 habitants en 2023 abrite 94,1% de la population de la Wilaya de Dakhlett Nouadhibou et 6,7% de la population urbaine du pays. La ville enregistre un taux d'accroissement intercensitaire de 3,5% par an entre 2013 et 2023. Cette croissance peut être attribuée à l'importance des activités économiques de la ville, notamment la pêche et les activités minières.

Les villes de Kiffa et de Zoueiratt abritent respectivement 15,9% et 78,8% de la population de leur Wilaya. Ces villes affichent des taux de croissance intercensitaires notables de 3,3 % et 3,1 %, respectivement.

Kaédi et Rosso présentent des taux de croissance intercensitaire les plus faibles (2,2 %), avec des parts de 13,0 % et 13,2 % respectivement de leur Wilayas. D'autre part, la ville de Selibaby affiche le taux de croissance le plus élevé à 4,2 %, bien qu'elle représente 11,3 % de la population du Guidimakha.

Tableau 1. 8 : Evolution des populations des principales villes, RGPH-5

Villes	Evolution des principales villes		Part de la ville par rapport à la Wilaya (en %)	Taux de croissance intercensitaire (en %)
	2 013	2 023		
Nouakchott	958 399	1 446 761	100,0%	3,8
Nouadhibou	118 167	173 525	94,1%	3,6
Kiffa	50 207	71 680	15,9%	3,3
Zoueratt	44 649	62 380	78,8%	3,1
Kaédi	45 539	57 672	13,0%	2,2
Rosso	33 577	42 670	13,2%	2,2
Selibaby	26 420	40 975	11,3%	4,2

Source : ANSADE, RGPH 2013-2023

CONCLUSION

Le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) a révélé des informations importantes sur la répartition spatiale de la population en Mauritanie. Les données mettent en évidence une population mauritanienne qui s'élève à 4 927 532 habitants indiquant une croissance démographique rapide de la population passant de 2,8% en 2013 à 3,1% en 2023.

L'urbanisation en Mauritanie a évolué de manière significative, avec plus de la moitié de la population (53,6 %) vivant désormais en milieu urbain, un changement qui est particulièrement visible dans la capitale, Nouakchott, et les autres centres urbains en croissance rapide comme Nouadhibou. Cette transition vers un environnement urbain s'accompagne d'une réduction du mode de vie nomade, désormais marginal dans un pays où la sédentarisation devient une réponse aux défis climatiques et économiques. Cette rapide urbanisation reflète une tendance mondiale où les individus se déplacent vers les villes à la recherche de meilleures opportunités économiques et de services.

Bien que la concentration urbaine permette au gouvernement une planification plus efficace de la distribution des ressources et la prestation de services à une population dense, elle comporte néanmoins des défis considérables en matière de logement, d'infrastructures et de services publics.

En outre, la population mauritanienne continue de croître, avec des variations significatives dans les taux de croissance démographique entre les différentes Wilayas. Les dynamiques de migration, l'urbanisation rapide, et les disparités régionales en termes de développement économique et d'accès aux services publics sont des facteurs clés influençant cette répartition.

A l'issue de l'analyse des données, quelques recommandations s'imposent :

- ☞ Affiner l'analyse à travers des études complémentaires et approfondies pour mieux comprendre les dynamiques régionales ;
- ☞ Élaborer une stratégie nationale d'urbanisation durable qui tienne compte des spécificités régionales et des projections démographiques à long terme ;
- ☞ Organiser des ateliers et des sessions de formation au profit des utilisateurs des données pour une meilleure planification de développement.

BIBLIOGRAPHIE

- ONS (1988), Analyse du RGPH, Volume IV, Nouakchott, Mauritanie ;
- ONS (2000), Résultats prioritaires de RGPH, Nouakchott, Mauritanie ;
- MAED (2012), Déclaration de Politique de Population, Nouakchott, Mauritanie ;
- ONS (2013), Chapitre 1 : Répartition spatiale de la population mauritanienne, Nouakchott, Mauritanie ;
- MEF (2016), Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, Nouakchott, Mauritanie ;
- ONS (2019-2020), Rapport de l'enquête démographique et de santé, Nouakchott, Mauritanie ;

ANNEXE

Tableau A.1. 1 : Répartition de la population par Wilaya selon le statut de résidence, RGPH-5

Wilaya	Résident présent	Résident absent	Visiteur	Population de fait	Population de droit
Hodh Chargui	600 386	25 257	16 666	617 052	625 644
Hodh El Gharbi	384 564	18 527	15 349	399 913	403 091
Assaba	433 468	18 336	12 357	445 825	451 804
Gorgol	420 842	21 648	17 725	438 567	442 490
Brakna	370 880	20 430	17 254	388 134	391 310
Trarza	307 014	16 889	11 927	318 941	323 903
Adrar	67 566	4 057	1 875	69 441	71 623
Dakhlet Nouadhibou	175 749	8 710	3 343	179 092	184 459
Tagant	107 545	7 215	2 248	109 793	114 759
Guidimakha	345 994	17 081	13 869	359 863	363 075
Tiris Zemmour	76 819	2 310	989	77 808	79 129
Inchiri	27 907	1 577	745	28 652	29 483
Nouakchott-Ouest	200 828	4 053	3 105	203 933	204 881
Nouakchott-Nord	597 672	16 793	10 747	608 419	614 465
Nouakchott-Sud	612 767	14 648	9 591	622 358	627 415
Total	4 730 001	197 531	137 791	4 867 792	4 927 532

Source : ANSADE, RGPH 2023

Tableau A.1. 2 Evolution de la population par Wilaya et le taux de croissance, RGPH-5

Wilaya	Population				Taux d'accroissement (en %)			
	1988	2000	2013	2023	1988-1977	2000-1988	2013-2000	2023-2013
Hodh Chargui	212203	281600	430668	625 644	2,7	2,3	3,4	3,4
Hodh El Gharbi	159296	212156	294109	403 091	2,3	2,3	2,6	2,9
Assaba	167123	242265	325897	451 804	2,3	3	2,4	3,0
Gorgol	184359	242711	335917	442 490	1,9	2,2	2,6	2,5
Brakna	192157	247006	312277	391 310	2,1	2	1,9	2,1
Trarza	202596	268220	272773	323 903	-0,6	2,3	0,1	1,6
Adrar	61043	69542	62658	71 623	0,9	1	-0,8	1,2
Dakhlet Nouadhibou	63030	79 516	123 779	184 459	8,7	1,9	3,6	3,7
Tagant	64908	76 620	80 962	114 759	-1,3	1,3	0,4	3,2
Guidimakha	116436	177 707	267 029	363 075	3	3,4	3,3	2,8
Tiris Zemmour	33147	41 121	53 261	79 129	3,4	1,7	2,1	3,7
Inchiri	14613	11 500	19 639	29 483	-1,7	-1,9	4,3	3,7
Nouakchott-Ouest	-	-	165 814	204 881	-	-	-	2,0
Nouakchott-Nord	-	-	366 912	614 465	-	-	-	4,8
Nouakchott-Sud	-	-	425 673	627 415	-	-	-	3,6
Nouakchott global	393 325	558 195	958 399	1 446 761	9,5	2,8	4,4	3,8
Mauritanie	1 864 236	2 508 159	3 537 368	4 927 532	2,9	2,4	2,8	5,4

Source : ANSADE, RGPH 1977-2023

Tableau A.1. 3 : Population urbaine et indice d'urbanisation, RGPH-5

Wilaya	Population totale	Indice d'urbanisation
Hodh Chargui	625 644	0,32
Hodh El Gharbi	403 091	0,32
Assaba	451 804	0,49
Gorgol	442 490	0,42
Brakna	391 310	0,37
Trarza	323 903	0,46
Adrar	71 623	1,69
Dakhlet Nouadhibou	184 459	24,67
Tagant	114 759	0,43
Guidimakha	363 075	0,46
Tiris Zemmour	79 129	6,38
Inchiri	29 483	1,8
Nouakchott Ouest	204 881	-
Nouakchott Nord	614 465	-
Nouakchott Sud	627 415	-
Mauritanie	4 927 532	1,16

Source : ANSADE, RGPH 2023

Tableau A.1. 4 : Répartition de la population par Moughataa et commune selon le sexe, RGPH-5

Hodh Chargui		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Amourj		35 265	42 882	78 148
	Amourj	4 371	5 233	9 604
	Oum Echeiche	10 439	12 471	22 910
	Bougadoum	7 351	8 748	16 099
	Djeigui	9 377	11 572	20 949
	Legdour	3 727	4 859	8 586
Bassiknou		57 780	65 557	123 337
	Bassiknou	9 817	11 435	21 252
	Elmegve	7 482	7 750	15 232
	Vassala	37 039	42 469	79 508
	Dhar	3 442	3 903	7 345
Djigueni		41 878	49 727	91 605
	Djiguenni	9 914	12 187	22 101
	Elmabrouk	5 742	6 369	12 111
	Feirenni	6 665	7 861	14 526
	Beneamane	3 083	3 951	7 034
	Aeweinat Zbel	6 700	7 527	14 227
	Ghlig Ehel Boyya	4 178	4 750	8 928
	Ksar Elbarka	5 596	7 082	12 678
Nema		55 643	65 765	121 409
	Néma	15 951	19 091	35 042
	Achemmim	1 555	1 743	3 298
	Jreif	2 707	3 324	6 031
	Bangou	6 108	7 564	13 673
	Hassi Etila	3 263	4 134	7 397
	Oum Avnadeche	11 820	13 239	25 059
	Elmabrouk	3 201	3 715	6 916
	Biribava	2 716	3 258	5 974
	Nwal	2 704	2 905	5 609
	Agweinit	5 618	6 792	12 410

Oualata		6 249	6 593	12 842
	Oualata	2 362	2 420	4 782
	Nouawder	3 887	4 173	8 060
Timbédra		52 151	60 645	112 796
	Timbedra	15 540	18 704	34 244
	Touil	9 150	9 627	18 777
	Koumbi Saleh	6 886	8 198	15 084
	Bousteila	13 457	15 610	29 067
	Hassi Mhadi	7 118	8 506	15 624
Nbeiket Lahwache		6 334	6 318	12 652
	Nbeiket Lahwache	6 334	6 318	12 652
Adel Bagrou		33 088	39 767	72 855
	Adel Bagrou	16 563	20 485	37 048
	Elmesgoul Lebyadh	9 618	11 169	20 787
	Sivane	6 907	8 113	15 020
Total Hodh Chargui		288 388	337 255	625 643

Hodh El Gharbi		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Aïoun		36 381	41 848	78 229
	Aïoun	16 497	20 020	36 517
	Nsavenni	2 128	2 151	4 279
	Dweirara	6 641	7 901	14 542
	Tin Hamad	1 391	1 467	2 858
	Benaemane	1 509	1 491	3 000
	Egjert	2 729	2 838	5 567
	Oum Lahyadh	5 486	5 980	11 466
Koubenni		63 288	71 870	135 158
	Koubenni	8 715	10 535	19 250
	Hassi Ehel Ahmed Bechna	7 663	7 854	15 517
	Timzine	8 544	10 649	19 193
	Leghlig	7 274	8 777	16 051
	Gougui Zemmal	9 625	10 928	20 553
	Medbougou	11 433	11 977	23 410

	Elvoulaniya	10 034	11 150	21 184
Tamcheket		20 157	23 779	43 936
	Tamchaket	2 264	2 732	4 996
	Elmabrouk	1 495	1 535	3 030
	Radhi	4 509	5 222	9 731
	Guaet Teidouma	4 942	6 050	10 992
	Sava	6 947	8 240	15 187
Tintane		45 285	52 903	98 188
	Tintane	16 294	19 701	35 995
	Hassi Abdallah	2 435	2 656	5 091
	Aweinat Tal	6 635	7 070	13 705
	Aïn Varba	7 907	8 353	16 260
	Agharghar	5 184	6 109	11 293
	Devaa	6 830	9 014	15 844
Touil		21 764	25 814	47 578
	Touil	5 547	6 812	12 359
	Baghdad	6 645	7 576	14 221
	Sett	4 395	5 432	9 827
	Lehreijat	5 178	5 994	11 172
Total Hodh El Gharbi		186 877	216 214	403 091

Assaba		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Barkewol		48 293	60 944	109 237
	Barkewol	5 344	6 747	12 091
	Gulleir	3 196	4 437	7 633
	Lebheir	4 173	4 992	9 165
	Laeweissi	9 166	11 537	20 703
	Daghveg	5 726	7 252	12 978
	Elghabra	9 572	11 990	21 562
	Rdheidhie	5 462	6 786	12 248
	Boulahrath	5 654	7 203	12 857
Boumdeid		5 205	5 542	10 747
	Boumdeid	2 609	2 708	5 317

	Hsey Tin	1 033	1 208	2 241
	Levtah	1 563	1 626	3 189
Guerou		29 986	37 978	67 964
	Guerou	17 774	22 541	40 315
	Oudey Jrid	1 826	1 827	3 653
	Elghaira	5 777	7 502	13 279
	Kamour	4 609	6 108	10 717
Kankoussa		54 271	63 121	117 392
	Kankoussa	10 463	12 972	23 435
	Sani	5 318	6 396	11 714
	Blajmil	11 538	12 492	24 030
	Tenaha	10 324	11 441	21 765
	Hamed	16 628	19 820	36 448
Kiffa		65 434	81 030	146 464
	Kiffa	37 464	46 637	84 101
	Nwamlein	2 706	3 421	6 127
	Aghorat	11 629	14 911	26 540
	Elmelga	5 565	6 700	12 265
	Kouroudjel	1 919	2 160	4 079
	Lagrane	6 151	7 201	13 352
Total Assaba		203 189	248 615	451 804

Gorgol		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Kaedi		57 826	62 834	120 660
	Kaédi	29 976	32 814	62 790
	Néré Walo	5 276	6 377	11 653
	Djowol	10 849	11 403	22 252
	Tokomadji	6 729	6 862	13 591
	Toufnde Siwe	4 996	5 378	10 374
Maghama		44 080	46 811	90 891
	Maghama	10 934	11 617	22 551
	Daw	5 157	5 296	10 453
	Dolol Siwe	2 790	2 930	5 720

	Beileguet Litama	2 785	3 096	5 881
	Vrea Litama	3 038	3 092	6 130
	Touel	5 134	5 723	10 857
	Sagné	6 582	6 740	13 322
	Wali Djantang	7 660	8 317	15 977
Mbout		62 894	69 570	132 464
	Mbout	8 119	8 694	16 813
	Tikobra	6 370	7 706	14 076
	Tarenguent Ehel Moulay Ely	4 996	4 940	9 936
	Djadjibenni Gandega	6 200	6 942	13 142
	Edebay Ehel Guelay	6 709	7 026	13 735
	Voum Legleita	15 873	17 441	33 314
	Chelkhet Tiyab	5 070	5 831	10 901
	Lahrach	5 434	6 483	11 917
	Soufa	4 123	4 507	8 630
Mounguel		26 017	31 191	57 208
	Mounguel	3 378	3 703	7 081
	Bathet Moit	4 078	5 068	9 146
	Bokkel	6 250	7 982	14 232
	Melzem Teichet	4 523	4 960	9 483
	Azgueilem Tiyab	7 788	9 478	17 266
Lexeiba1		19 795	21 472	41 267
	Lexeiba1	8 324	9 091	17 415
	Betenkel	3 054	3 243	6 297
	Talhaya	3 017	3 288	6 305
	Ganki	5 400	5 850	11 250
Total Gorgol		210 612	231 878	442 490

Brakna		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Aleg		35 110	40 746	75 856
	Aleg	12 895	14 225	27 120
	Chegar	4 966	6 239	11 205
	Bouhdida	12 419	14 784	27 203

	Aghchorguit	4 830	5 498	10 328
Bababé		20 658	22 752	43 410
	Bababé	6927	7586	14 513
	Elverae	4627	5220	9 847
	Hayré Mbar	9104	9946	19 050
Boghé		40 177	45 156	85 333
	Boghé	23664	26541	50 205
	Dar Elavya	2582	2936	5 518
	Dar Elbarka	7253	7995	15 248
	Woul Birem	6678	7684	14 362
Magta lahjar		36 166	42 880	79 046
	Magta lahjar	11730	13974	25 704
	Sangrava	11100	12913	24 013
	Djonaba	6535	7503	14 038
	Wad Amour	6801	8490	15 291
Mbagne		24 049	28 816	52 865
	Mbagne	5720	6999	12719
	Niabina	7148	8544	15692
	Edebay Elhejjaj	5785	6366	12151
	Bagodine	5396	6907	12303
Maal		25 003	29 797	54 800
	Maal	6561	7495	14056
	LemOudou	4221	5107	9328
	Elbatha	2903	3534	6437
	Bourat	7359	8700	16059
	Djelwar	3959	4961	8920
Total Brakna		181 163	210 147	391 310

Trarza		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Boutilimit		30 812	36 187	66 999
	Boutilimit	14445	17902	32347
	Elb Adres	1279	1319	2598
	Ajweir	1913	2071	3984

	Nteichet	4890	5870	10760
	Nebbaghiya	3866	4354	8220
	Tenghaddej	3448	4017	7465
	Elmouyassar	971	654	1625
Keur Macene		15319	18169	33488
	Keur Macene	2944	3328	6272
	Ndiago	4241	4685	8926
	Mbalal	8134	10156	18290
Mederdra		16102	19006	35108
	Méderdra	3742	5061	8803
	Beir Towress	709	865	1574
	Taguilalet	1104	1455	2559
	Elkhat	2062	2451	4513
	Tiguent	8485	9174	17659
Ouad Naga		11991	12614	24605
	Ouad Naga	5920	6067	11987
	Awleigat	3077	3328	6405
	Elariya	2994	3219	6213
Rkiz		22397	27167	49564
	Rkiz	7761	10110	17871
	Boutalhaya	5082	6657	11739
	Bareina	9554	10400	19954
Rosso		34761	35642	70403
	Rosso	30211	30945	61156
	Jedr Elmohguen	4551	4697	9248
Tekane		20576	23160	43736
	Tekane	7480	7824	15304
	Chemame	4534	5201	9735
	Teichtayat	1385	1677	3062
	Lexelbe2	7177	8458	15635
Total : Trarza		151958	171945	323903

Adrar		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total

Aoujeft		6912	6965	13877
	Aoujeft	2615	2747	5362
	Elmaeden	1750	1727	3477
	Nteirguent	796	840	1636
	Elmeddah	1751	1651	3402
Atar		22950	24414	47364
	Atar	16962	18208	35171
	Aïn Ehel Taya	2323	2427	4750
	Tawaz	2534	2742	5275
	Choum	1131	1037	2168
Chinguitti		2989	3560	6549
	Chinguitti	2176	2668	4844
	Elain Essavra	813	892	1705
Ouadane		1859	1974	3833
	Ouadane	1859	1974	3833
Total Adrar		34710	36913	71623

Wilaya : Dakhlet Nouadhibou		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Nouadhibou		97 955	79 122	177 077
	Nouadhibou	95875	77650	173525
	Boulenwar	1946	1423	3369
	Inal	134	49	183
Chami		4989	2393	7382
	Chami	2941	1273	4214
	Tmeimichat	1143	472	1615
	Nouamghar	905	648	1553
Total Dakhlet Nouadhibou		102 944	81 515	184 459

Tagant		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Moudjeria		27392	30544	57936
	Moudjeria	1426	1578	3004
	Tamourt Neaj	14740	15805	30545
	Soudoud	11226	13161	24387
Tichit		2195	2295	4490
	Tichit	1583	1748	3331
	Lekhcheb	612	547	1159
Tidjkdja		24677	27657	52334
	Tidjkdja	8880	10506	19386
	Elwihat	4265	4230	8495
	Nimlane	4541	5054	9595
	Boubakar Ben Amer	4934	5535	10469
	Lehsira	2057	2332	4389
Total Tagant		54 264	60 496	114 760

Guidimakha		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Ould Yenge		43 540	49 042	92 582
	Ould Yenge	4856	5635	10491

	Bouilly	9667	10817	20484
	Tektaka	6052	6591	12643
	Dafort	9639	11551	21190
	Bouanz	5290	6167	11457
	Lehraj	5206	5118	10324
	Leaweinat	2830	3163	5993
Sélibaby		46997	52121	99118
	Sélibaby	22169	22797	44966
	Hassi Chegar	11268	13399	24667
	Tachott	8485	10588	19073
	Ouloumbony	5075	5337	10412
Ghabou		54475	59194	113669
	Ghabou	6011	6901	12912
	Chleikha	8220	8632	16852
	Diogountourou	11936	12897	24833
	Baidiam	6047	6646	12693
	Gouraye	16925	18096	35021
	Soufi	5336	6022	11358
Wompou		27350	30356	57706
	Wompou	4102	4509	8611
	Agoueinit	4203	5116	9319
	Ajar	4652	4806	9458
	Sagné Dieri	4096	4078	8174
	Arr	10297	11847	22144
Guidimakha		172 362	190 713	363 075

Tiris Zemmour		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Bir Mogrein		3 556	1 570	5 126
	Bir Mogrein	3556	1570	5126
Fdeirik		9619	2004	11623
	Fdeirik	9619	2004	11623
Zoueratt		33724	28656	62380
	Zoueratt	33724	28656	62380

Total Tiris Zemmour		46899	32230	79129
----------------------------	--	--------------	--------------	--------------

Inchiri		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Akjoujt		9 315	8 823	18 138
	Akjoujt	9 315	8 823	18 138
Bennechab		9 151	2 195	11 346
	Bennechab	7641	1603	9244
	Mhayjratt	1510	592	2102
Total Inchiri		18 466	11 018	29 484

Nouakchott-Ouest		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Ksar	Ksar	29 043	28 715	57 758
Tevragh Zeina	Tevragh Zeina	38 934	36 008	74 942
Sebkha	Sebkha	37 190	34 991	72 181
Total Nouakchott-Ouest		105 167	99 714	204 881
Wilaya : Nouakchott-Nord		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Teyaret	Teyaret	60 265	63 393	123 658
Dar Naim	Dar Naim	94 312	92 613	186 925
Toujounine	Toujounine	148 738	155 144	303 882
Total Nouakchott-Nord		303 315	311 150	614 465
Wilaya : Nouakchott-Sud		Population		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total
Elmina	Elmina	94 634	87 006	181 640

Arafat	Arafat	106 066	110 853	216 919
Riyad	Riyad	114 456	114 400	228 856
Total Nouakchott-Sud		315 156	312 259	627 415
Mauritanie		2 375 470	2 552 062	4 927 532

Source : ANSADE, RGPH 2023

Tableau A.1.5 : Densité (hbts/km²) de la population par Wilaya, RGPH-5

Wilaya	Population en 2023 en nombre habitants	Superficie en km ²	Superficie en km ² (%)	Densité au km ²
Hodh Chargui	625 644	176743	17,1%	3,5
Hodh El Gharbi	403 091	47995	4,6%	8,4
Assaba	451 804	34195	3,3%	13,2
Gorgol	442 490	12964	1,3%	34,1
Brakna	391 310	32020	3,1%	12,2
Trarza	323 903	63520	6,1%	5,1
Adrar	71 623	223491	21,6%	0,3
Dakhlet Nouadhibou	184 459	37856	3,7%	4,9
Tagant	114 759	95709	9,2%	1,2
Guidirnakha	363 075	10155	1,0%	35,8
Tiris Zemmour	79 129	269012	26,0%	0,3
Inchiri	29 483	31191	3,0%	0,9
Nouakchott-Ouest	204 881	606	0,1%	337,9
Nouakchott-Nord	614 465	212	0,0%	2900,4
Nouakchott-Sud	627 415	331	0,0%	1896,1
Mauritanie	4 927 532	1030700	100,0%	4,8

Source : ANSADE, RGPH 2023

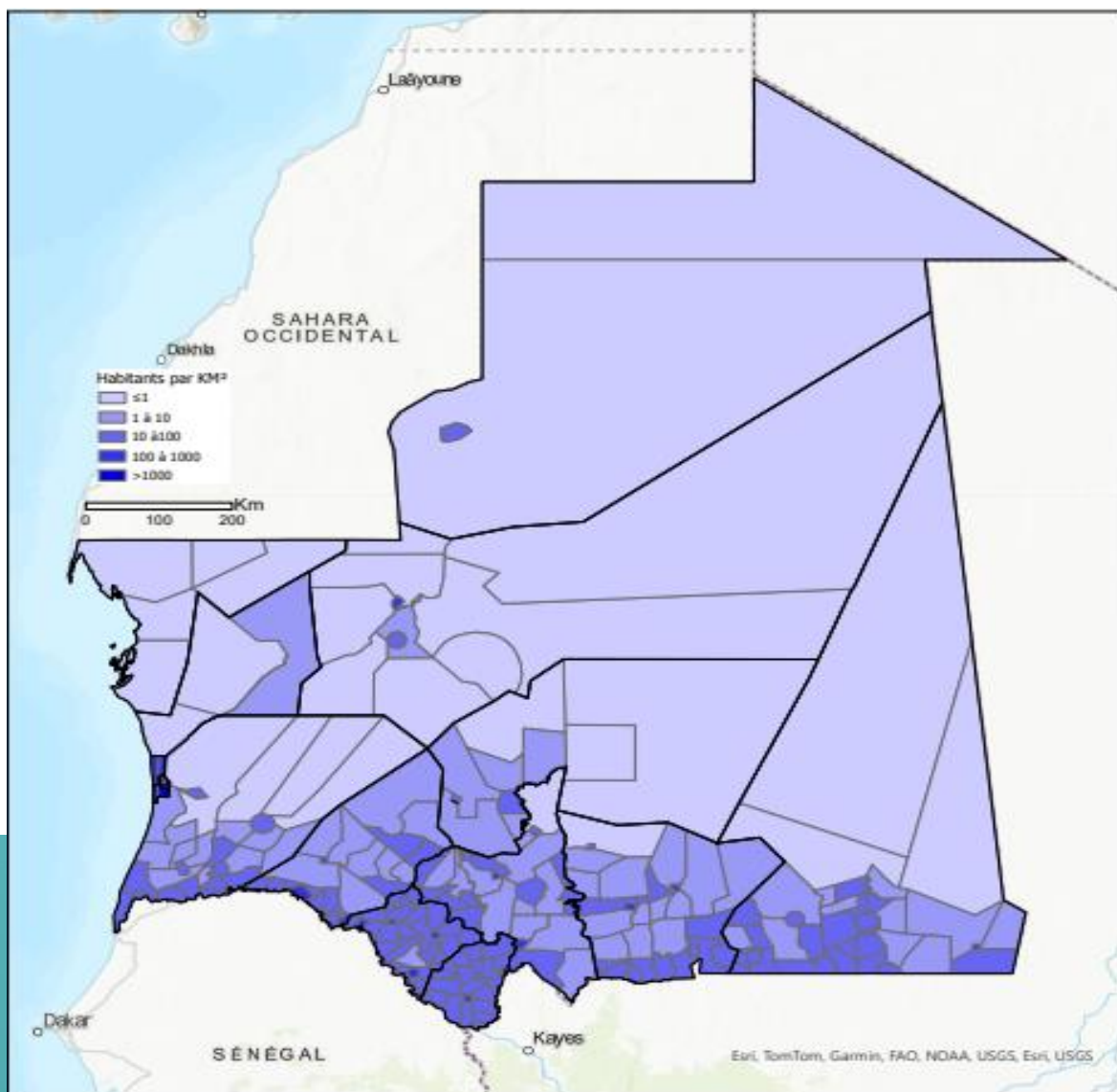
Tableau A.1.6 : Taux d'accroissement intercensitaire par milieu de résidence, RGPH-5

Milieu de résidence	RGPH-2013	RGPH-2023	Taux d'accroissement intercensitaire en %
Urbain	1 710 103	2 641 552	4,0

Rural	1 760 937	2 266 457	2,3
Nomade	66 328	19 523	- 11,3
Mauritanie	3537368	4 927 532	3,1

Source : ANSADE, RGPH 2023

Carte A 1.1 : Densité de la population selon la commune



Source : ANSADE, RGPH 2023